



COVID 19

CONFINEMENT MAIS MAINTIEN D'ACTIVITÉ



L'édito de Bernard DEPIERRE

Président Fondateur du CFA Bourgogne Franche Comté, devenu **FORMAPI**

La France a subi, depuis février, la crise terrible du virus Covid-19 qui, à ce jour, a provoqué la mort de quelques 29 000 personnes dans notre pays, les plus touchées étant les personnes de plus de 70 ans.

Malgré des efforts considérables des personnels soignants dans les hôpitaux, l'absence de tests, de matériel de protection (masques, gants, blouses) a conduit à des difficultés sans précédent.

Notre CFA a payé ce drame car 3 collaborateurs, Julie, Régis et Olivier, ont été touchés probablement pendant leur travail à Strasbourg. Tous ont été durement éprouvés et Olivier Fouquet, après une longue hospitalisation en assistance respiratoire, puis coma, est en rééducation pour une longue période.

Le confinement décrété du 16 mars au 11 mai a été une terrible période privative de libertés mais capitale pour

éviter la prolifération du virus.

Le personnel de notre CFA **FORMAPI** de Selforme, est resté au travail - nous n'avons pas mis le personnel au chômage - sauf pour celles et ceux touchés par le virus ou d'autres problèmes de santé, nos collaborateurs ont travaillé en télétravail à domicile pour maintenir nos activités de formation, de gestion et assurer le fonctionnement de toutes nos entités.

Après le déconfinement, le retour au bureau s'est effectué avec désinfection des locaux à deux reprises, masques, gel à disposition, pas de repas commun.

Quelques collaborateurs ont eu des prolongations de télétravail à domicile ayant des enfants à charge.

J'espère que la grande reprise, la période des diplômes, seront de bonnes étapes.



TROUVE
TA FORMATION



35 CENTRES DE
FORMATION
FORCÉMENT UN
PRÈS DE CHEZ TOI !

SPORT
MANAGEMENT
TOURISME
MARKETING
ANIMATION

RETROUVE
TOUS NOS
DIPLOMES

WWW.FORMAPI.FR

APPRENTISSAGE : NOUVELLES AIDES EN VUE

Le texte officiel concernant les mesures annoncées par la ministre du travail de jeudi dernier n'est pas encore disponible sur légifrance. Voici néanmoins un récapitulatif des informations données lors de son allocution :

AIDE UNIQUE APPRENTISSAGE

- Passage de 4 125 € de l'aide unique donnée aux employeurs d'apprentis à 5 000 € pour les moins de 18 ans et 8 000€ pour les 18 ans et plus,
- Les formations en apprentissage pour les diplômés de niveau 3 (CAP) à niveau 6 (licence pro, bac +3) sont éligibles à l'aide,
- L'embauche (mot employé par la ministre) doit s'effectuer entre le 1er juillet 2020 et le 21 février 2021,
- L'aide est accordée aux entreprises de -250 salariés sans réserve. Pour celles de 250 salariés et +, elles pourront bénéficier de l'aide à condition d'avoir 5% d'alternants dans leurs effectifs salariés.

RECHERCHE D'UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Les candidats bénéficient 6 mois à compter de la date de début de leur formation pour signer un contrat d'apprentissage (clarification en cours pour les formations d'une durée de 6 mois en apprentissage autorisées depuis 2018).

AIDE AU PREMIER ÉQUIPEMENT

- Le matériel informatique (tablettes, ordinateurs) est désormais éligible à l'aide de 500€ au titre du premier équipement pour toutes les formations.

**FORMEZ
AUJOURD'HUI
VOS ENCADRANTS
DE DEMAIN !**

**RECRUTEZ UN
EDUCATEUR
SPORTIF**
EN APPRENTISSAGE ENTRE 17-29 ANS

Bénéficiez des aides exceptionnelles
de l'État entre 5000€ et 8000€

Olivier 18 ans		Julie 21 ans	
1er année d'apprentissage (pour un contrat de 12 mois)		1er année d'apprentissage (pour un contrat de 12 mois)	
Rémunération :	661,95€	Rémunération :	815,89€
Aides de l'état :	666,66€	Aides de l'état :	666,66€
Coût employeur :	0€	Coût employeur :	149,23€

Renseignez vous auprès de :

FORMAPI - 21000 DIJON
03 80 74 08 88
www.formapi.fr

ORGANISME
DE FORMATION-CFA

Une campagne à destination des employeurs est mise en place par **FORMAPI**
- flyer personnalisables pour les UFA
- campagne sur les réseaux sociaux

LE CHIFFRE DU JOUR

600

c'est le chiffre des pré-inscriptions
enregistrées !

+ 22 % par rapport à l'année
2019 !

TÉLÉTRAVAIL : LA SOLUTION À LA CRISE

Dans tout le pays, les entreprises et leurs employés ont inopinément pris part à une expérimentation massive d'un nouveau mode de travail, décentralisé.

C'est ainsi que la mise en place du télétravail pour tous les salariés du groupe Camus a été assurée dans ces circonstances exceptionnelles. La continuité de l'activité a ainsi été assurée dès le 16 mars, sans préavis.

Il a été effectué à temps plein, même si cela n'a pas toujours été simple à la maison avec la gestion des devoirs et des occupations à trouver pour les enfants, privés d'école, le conjoint, les connexions parfois difficiles.

Il a fallu s'assurer que chaque collaborateur disposait du matériel nécessaire, mais au final, la formule a bien fonctionné sous l'autorité de Gérard Delangle et d'Olivier Kirsch.

Nos locaux ont été désinfectés nettoyés. Tous les salariés sont équipés de masques et ont donc repris le chemin de leur bureau dès le 11 mai.

COVID 18 : ACCÉLÉRATEUR DU TÉLÉTRAVAIL ?

Jusqu'alors, le télétravail faisait l'objet d'un fantasme pour certains ou d'un véritable cauchemar managérial pour d'autres et sa pratique restait très marginalisée en France. Cela pourrait bien durer au-delà du confinement, à l'image de PSA, fleuron de l'automobile française, qui s'apprête à mettre au télétravail permanent ses 80 000 employés hors-production.

Aujourd'hui, selon une étude [corona-work.fr](https://www.corona-work.fr), plus de 4 personnes sur 5 souhaitent continuer à télétravailler après la sortie de crise : sur 1540 réponses collectées, 60 % des répondants affirment vouloir télétravailler davantage quand la situation sera redevenue normale.

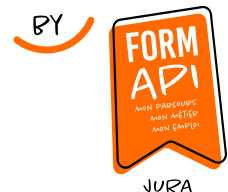


Vendredi 19 Juin
10h > 11h

PORTES OUVERTES DIGITALES

via zoom 

- Présentation de nos formations
- Modalités d'inscription
- Centre d'hébergement



Pendant toute la durée du confinement, Haut-Jura Sport Formation (by **FORMAPI**) a utilisé les réseaux et les outils digitaux pour garder le contact avec ses apprenants !

Réunions d'information en visio, cours à distance, le 19 juin, ce sont même des portes ouvertes digitales qui sont prévues !

SOUVENIR DU FC GUEUGNON

L'ÉPOPÉE INOXYDABLE

Tel était le titre du journal l'Equipe du dimanche 26 avril pour rappeler la plus grande performance d'un club de 2^e division le FC Gueugnon, vainqueur en finale de la Coupe de la ligue 2-0 face au PSG, le 22 avril 2000. Cette victoire d'une bourgade de Saône-et-Loire est restée dans toutes les annales d'une compétition qui va disparaître.

Gueugnon était en 2^e division de 1970 à 2008, avec une montée en 1995 en 1^{re} division. Le parcours en coupe exceptionnel était exceptionnel (Marseille, Strasbourg), et l'entraîneur Alex Dupont n'y était pas pour rien... 20 000 supporters de Gueugnon étaient au stade de France (40 bus, trois trains) ce jour-là. Deux buts de Trapasso (70') et de Flanto (91') consacrent les Gueugnonnais qui passeront 24 heures à Paris au Lido ou duplex sur les plateaux de télévision. À leur retour à Gueugnon au stade historique Jean Laville, 12 000 supporters les attendent.

Ceux qui l'ont fait se sont remémoré cette victoire historique 20 ans après.

Le FC Gueugnon va ensuite sombrer petit à petit lors de la décennie suivante. Toujours dans les 10 premiers de 2^e division, le club chute en National au terme de la saison 207-2008. Des difficultés financières et en 2011, à 7 journées de la fin du championnat, le club est mis en liquidation judiciaire.

Repartit en National 1, le FC Gueugnon met 2 ans à revenir à l'échelon national, avec le concours de jeunes formés à l'UFA gueugnonnaise du CFA du Sport, une vraie planche de salut qu'il faut évoquer.

C'est la raison et la reconnaissance qui m'ont conduit à écrire cet article le 22/04/2020.

Bernard DEPIERRE

Photos © Sofoot

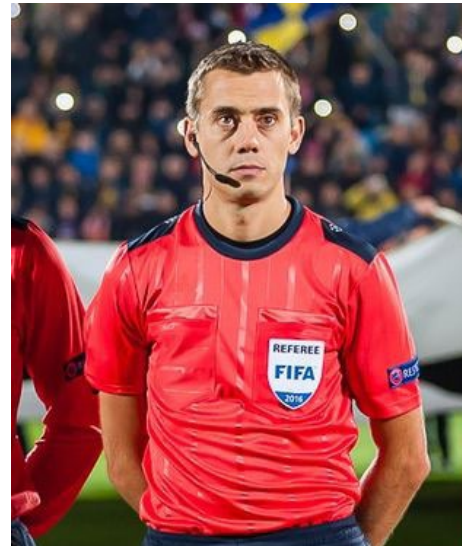


BREAKING NEWS

✂ CLÉMENT TURPIN

L'arbitre de foot international montcellien Clément TURPIN a été à nouveau désigné à la 1^{re} place des arbitres de football professionnels.

Il avait été un de nos invités d'honneur à l'une de nos soirées colloques, et est le parrain de la promotion 2019-2020 de **FORMAPI**. Il aura encore l'honneur de porte haut les couleurs de la France à l'international.



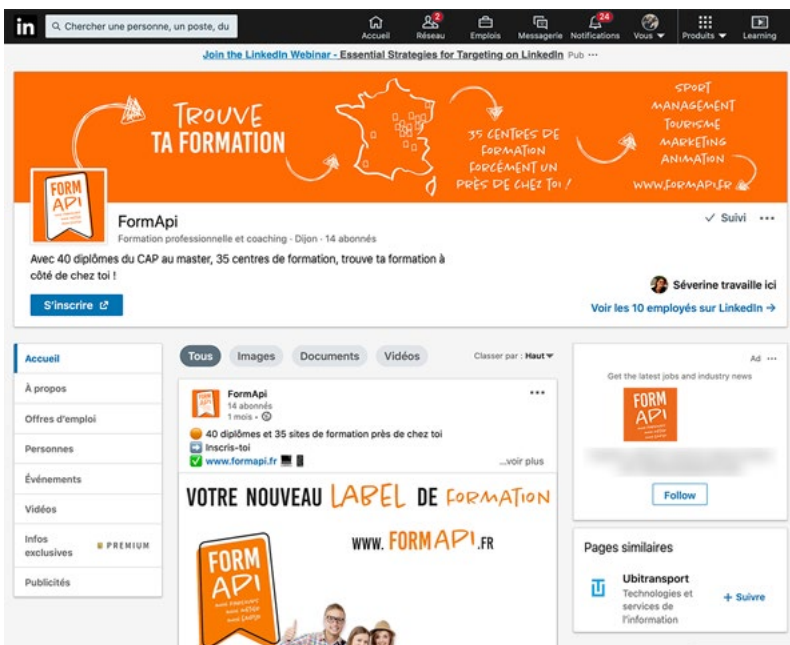
✂ UNE PAGE LINKEDIN POUR FORMAPI

Réseau social professionnel en ligne par excellence, le site revendique plus de 660 millions de membres issus de 170 secteurs d'activités dans plus de 200 pays et territoires. En France, pas moins de 19 millions de personnes (chefs d'entreprises, indépendants, salariés) l'utilisent.

Après la mise en place du site www.formapi.fr, de la page facebook et du compte Instagram, davantage à destination du grand public, la [page LinkedIn FormApi](#) nous permettra de communiquer auprès des chefs d'entreprises et potentiels employeurs.

✂ Studyrama

Site spécialisé dans la formation et l'orientation des étudiants, l'emploi et les jobs étudiants, le logement étudiant et la vie étudiante, Studyrama nous est apparu comme un bon support de communication pour toucher de nouveaux apprentis. Après Facebook, les bandeaux diffusés sur le site sont la 2^e source d'arrivée de visiteurs sur notre site



HOMMAGE À JEAN FRANÇOIS BAZIN



LE CHANTRE DE LA BOURGOGNE N'EST PLUS

La disparition brutale de Jean François BAZIN m'a beaucoup touché. Il était journaliste de métier, très ouvert, d'une grande honnêteté intellectuelle. Après sa collaboration au journal Les Dépêches, il avait créé la lettre de Bourgogne et collaboré à de nombreuses radios.

Son goût pour l'écriture l'a conduit à publier plus de 30 ouvrages notamment sur Dijon, sur le Chanoine Kir ancien maire de Dijon. Il a écrit de nombreux livres sur les grands crus de Bourgogne.

C'était un érudit. Véritable chantre de la Bourgogne, il connaissait sa ville, Dijon, sa région de Bourgogne, que ce soit au niveau du vin ou du patrimoine architectural. Ses racines familiales bourguignonnes étaient prestigieuses.

Jean François BAZIN était aussi un homme politique de haut niveau. Il fut membre du conseil municipal de Dijon de 1971 à 2008 dont 6 ans et 1^{er} adjoint de Robert POUJADE. Il a présidé le Conseil Régional de Bourgogne de 1993 à 1998, avec la mise en œuvre des lois de décentralisation, puis 1^{er} vice-président de 1998 à 2004. C'est au cours de ces deux mandats que le CFA a vu le jour et pris son envol.

Nous n'avions plus guère de relations avec Jean-François BAZIN, qui avait quitté toute fonction dans la vie politique en 2008, mais je ne peux oublier que c'est grâce à lui et à son aide financière que j'avais pu créer le CFA du Sport en 1994, il y a déjà 26 ans avec mon ami Gérard DELANGLE.

Merci l'ami nous ne t'oublierons pas.

Le président fondateur
Bernard DEPIERRE